

<http://ugtg.org/spip.php?article2523>



# Lettre de l'UGTG au Préfet et au Président des Conseils départemental et régional

- La Centrale UGTG -



Online datelundi 21 septembre 2020

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Nous faisons suite à votre invitation à une rencontre ce Jeudi 17 Septembre 2020, 17 h, en Préfecture, dans le cadre de la "dissolution du SIAEAG."

Le 13 Août 2019, réunis à l'Espace Régional du Raizet, vous avez (Conseil Régional de Guadeloupe, Conseil Départemental de Guadeloupe, Préfet de Guadeloupe) signé, avec l'ensemble des EPCI de Guadeloupe, une « Déclaration solennelle sur les modalités de création d'une Autorité Organisatrice Unique en charge du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement en Guadeloupe au 1er Janvier 2020 ».

Le Mardi 24 Septembre 2019, un « groupe technique Eau » constitué dans le cadre de cette déclaration du 13 Août, a présenté les modalités de création d'une telle structure dans une Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Ainsi, il vous aura fallu 10 années pour donner l'impression de vouloir enfin respecter l'Accord LKP du 04 Mars 2009 qui, nous vous le rappelons, comporte vos signatures et donc vos engagements respectifs.

MAIS... Curieusement, à ce jour, ni le LKP, ni les autres structures signataires de l'Accord du 04 Mars 2009, ne sont conviés aux débats et encore moins les Associations de Défense des Usagers de l'Eau, ni même les Syndicats Ouvriers.

Comptez-vous faire, une fois de plus, sans les travailleurs, sans les usagers, sans la population ; dans l'opacité la plus totale ?

C'est dans ce même esprit que vous aviez procédé au transfert de la gestion de notre eau à des multinationales, qui ont dilapidé nos ressources et pillées nos poches.

C'est dans ce même esprit que l'Etat Français, que vous représentez, a délivré des autorisations illégales de mise sur le marché du chlordécone empoisonnant nos vies, nos terres, nos eaux ainsi que nos enfants à naître pour des siècles et des siècles.

C'est dans ce même esprit que l'État Français, que vous représentez, a volontairement empoisonné nos vies, nos terres, nos eaux ainsi que nos enfants à naître alors qu'il connaissait la nocivité de ce produit.

C'est dans ce même esprit que l'Etat Français, que vous représentez, n'a pris aucune mesure de précaution, ni de vigilance, ni de prévention à l'encontre des populations alors qu'il savait l'eau potable impropre à la consommation, car contaminée au chlordécone. Pire encore, il a volontairement laissé faire.

Ces décisions illégales, infectes, racistes, que vous n'osez même pas dénoncer constituent un véritable crime contre la Guadeloupe et contre les Guadeloupéens.

Votre responsabilité est engagée.

Aujourd'hui, la gestion de l'eau rime avec empoisonnement, pénurie, restriction, tour d'eau, corruption, catastrophe sanitaire, prix exorbitant, crime colonial, etc ....

Le 28 Juillet 2020, les parties en présence au Vélodrome de Gourde Liane à Baie-Mahault, se sont engagées, lors de la signature du protocole d'accord de suspension de fin de conflit, à poursuivre les travaux de création de la Structure Unique en associant les Syndicats, les Associations d'Usagers agréées, et ce dans les meilleurs délais.

## Lettre de l'UGTG au Préfet et au Président des Conseils départemental et régional

---

Ce même protocole actait de l'obligation de garantir la rémunération des agents et ce jusqu'au 31 Décembre 2020.

Nous sommes forts étonnées de recevoir une convocation pour ce jour Jeudi 17 Septembre 2020, à 17h, en Préfecture avec comme ordre du jour "dissolution du SIAEAG".

L'UGTG ne prendra pas part à cette rencontre et estime que celle-ci ne respecte pas les engagements pris le 28 Juillet 2020.

Plus que jamais, nous exigeons l'ouverture IMMEDIATE de négociations, avec tous les acteurs concernés (Etat, Région, Département, EPCI, Syndicats de salariés, Associations de défense des Usagers) :

- ▶ Pour la création d'un véritable Service Public de l'Eau et de l'Assainissement en Guadeloupe dans l'intérêt des Travailleurs et des Usagers sans délégation ni prestation de service public ;
- ▶ Pour le transfert et le maintien dans cette entité unique de tous les emplois, et de tous les acquis sociaux de l'ensemble des salariés du secteur de l'eau notamment ceux du SIAEAG, des EPCI et de toutes les structures intervenant dans la gestion de l'eau en Guadeloupe ;
- ▶ Pour la production d'une eau potable, buvable, sans chlordécone, sans pesticide, sans pollution, à un prix bas unique, en quantité et coulant de façon régulière à nos robinets.

Recevez, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Préfet de Région, nos salutations distinguées

Le Secrétaire Général Adjoint de l'UGTG

N.FAVEL